

Le 11 avril 2013

Communiqué

Le 7 janvier 2013, notre chef CA a publié sur son initiative personnelle une consigne d'exploitation concernant la gestion des directes au départ de Bastia.

Le chef CA ne possède aucune des qualifications théoriques ou pratiques du CCA Bastia. Tout projet de consigne opérationnelle modifiant les méthodes de travail devrait donc être traité au préalable en GT Manex en tenant compte de l'expertise des PC du centre.

L'ensemble des PC et en particulier ceux présents au GT Manex ainsi que le CDQ instructeur dénoncent cette modification singulière du Manex ne s'appuyant sur aucun point précis de la réglementation.

Les sections locales Sncta et Unsa dénoncent ces méthodes d'un autre âge et inviteront les contrôleurs de Bastia à ne plus participer aux différents GT animés par le chef CA si ceux-ci restent de véritables simulacres de concertation. Elles exigent la suspension à effet immédiat de cette consigne d'exploitation, et ce jusqu'à ce que le dossier soit réglé en GT Manex.